



École de la Vallée-des-Voyageurs

Immeuble Notre-Dame-de-la-Joie

14 chemin du Village, Pontiac, Québec J0X 2G0

Immeuble Sainte-Marie

19, rue Church, Pontiac, Québec J0X 2V0

819-503-8808

RENCONTRE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Jeudi 6 mai 2021 à 18h30 (via TEAMS)

Présences :

Caroline Moreau
Andréane Morissette
Anny Bourret
Mélanie Quesnel
David Boucher
Élise Dubé
Oulaylack Vongsavath
Maude Perrier
Sylvie L'Heureux
Hélène Bélisle
Roxanne Gaudreau

Absences :

Émilie Hamelin
Chantal Desjardins
Marinka Ménard

Compte-rendu

1. Présences et vérification du quorum

Monsieur Boucher prend les présences et constate le quorum.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour du 6 mai 2021

Considérant que le président et la directrice ont élaboré un projet d'ordre du jour ;

Considérant que ce projet d'ordre du jour a été préalablement communiqué aux membres ;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Boucher d'adopter l'ordre du jour de la rencontre du 6 mai 2021. La proposition est adoptée à l'unanimité.

Résolution CÉ 20-21-20

3. Lecture et adoption du procès-verbal du 9 février 2021

Considérant que conformément à l'article 69 de la Loi sur l'Instruction publique, les membres du Conseil d'établissement ont reçu une copie du procès-verbal de la séance du 9 février 2021, plus de six (6) heures avant la tenue de la présente réunion ;

Il est proposé par Madame Gaudreau d'adopter le procès-verbal du 9 février 2021 et de dispenser la secrétaire de procéder à la lecture du procès-verbal de la séance du 9 février 2021.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Résolution CÉ 20-21-21

4. Suivi au procès-verbal

Aucun suivi nécessaire.

5. Intervention du public

Aucune intervention du public.

6. Mot de la direction

Madame Moreau fait le suivi concernant les travaux faits au puit de l'immeuble Notre-Dame-de-la-Joie. Les travaux sont entre les mains du CSSPO et d'une firme d'ingénierie. Tout se résorbe tranquillement. Elle fait également un suivi de la situation concernant l'évolution de la pandémie (Covid19) et du volet de l'école virtuelle. Elle annonce la reprise des activités habituelles, entre autre, le Club des petits déjeuners, dès le retour en classe, lundi 10 mai 2021.

7. Mot de la responsable du service de garde

Madame Morissette mentionne qu'il y a eu un bon taux de participation aux activités du service de garde dans les semaines avant la fermeture des écoles. Elle nomme également la perte de deux journées pédagogiques dû à la fermeture des établissements scolaires en lien avec la pandémie.

Madame Moreau partage que plusieurs membres des équipes des deux immeubles ont travailler au service de garde d'urgence de l'école primaire au Cœur-des-Collines, lors de la cinquième semaine de service. Elle mentionne qu'il y a eu certains ajustements à apporter quant à la gestion du SDGU et auprès des utilisateurs, mais que sommes toutes, la semaine c'est bien passée.

8. Mot des enseignants

Madame Vongsavath mentionne que plusieurs enseignants ont participé à un colloque sur l'enseignement à l'extérieur. Ils ont tous appréciés cette formation et la majorité prévoit utiliser certaines stratégies dès la semaine prochaine, soit dès le retour en présentiel.

Madame Vongsavath nomme également que l'immeuble Sainte-Marie a reçu une belle somme de plus de 10 000\$ du projet 100 degrés afin d'élaborer un projet culinaire avec les élèves et bien d'autres beaux projets dans ce genre. Le tout est chapeauté par Madame Lapointe et quelques membres de l'équipe. D'autres demandes de financement sont aussi en attentes de réponses.

9. Décisions

9.1 Règles de fonctionnement du service de garde - Adoption

Considérant que la Politique 30-10-20 s'appuie sur la Loi sur l'instruction publique, notamment sur les articles 256 et 258;

Conformément au Règlement sur les services de garde en milieu scolaire;

Considérant la Politique sur les contributions financières exigées des parents ou des élèves et le Règlement sur la délégation de certains pouvoirs et certaines fonctions aux diverses instances du CSSPO;

Considérant la situation actuelle et les mesures sanitaires en vigueur dans notre région ;

Madame Morissette mentionne qu'il n'y aura pas vraiment de changement aux règles de fonctionnement du service de garde, mise à part des resserrements suivants les mesures sanitaires dans notre zone.

Madame Morissette précise que les ratios seront les mêmes, soit 20 élèves par groupe, tout en respectant les « bulles-classes » et en gardant les élèves dans leur immeuble respectif. Elle mentionne aussi qu'elle ne sait pas s'il y aura une hausse des frais de garde pour la prochaine année scolaire, puisque cette information n'est pas encore disponible, mais elle s'engage à informer les membres du CÉ dès qu'elle aura plus d'information.

Madame Moreau souligne qu'il y a une petite inquiétude quant aux nombres très faibles d'inscriptions au service de garde de l'immeuble Sainte-Marie pour la prochaine année scolaire. Elle rappelle qu'un nombre minimal d'inscription est nécessaire afin que le service soit rentable et s'autofinance.

Il est proposé par Madame Morissette et appuyé par Madame L'Heureux d'adopter le guide de fonctionnement du service de garde, tel que présenté.

Résolution CÉ 20-21-22

9.2 Listes scolaires 2021-2022 - Approbation

Considérant la Loi sur l'instruction publique (LIP), RLRQ, c.I-13.3 ;

Conformément à la LIP et à la Directive du ministère de l'éducation et de l'enseignement supérieur, relativement à la gratuité des services éducatifs, des manuels scolaires et du matériel didactique requis et aux contributions financières exigibles pour des services de garde en milieu scolaire, mais aussi conformément à la politique du Centre de services scolaire des Portages-de-l'Outaouais Contributions financières exigées des parents ou des élèves, 60-21-20 et de la procédure 60-22-40 ;

Cette résolution est proposée par Madame Perrier et approuvée à l'unanimité.

Résolution CÉ 20-21-23

9.3 Frais scolaires 2021-2022 – Approbation

Considérant la Loi sur l'instruction publique (LIP), RLRQ, c.I-13.3 ;

Conformément à la LIP et à la Directive du ministère de l'éducation et de l'enseignement supérieur, relativement à la gratuité des services éducatifs, des manuels scolaires et du matériel didactique requis et aux contributions financières exigibles pour des services de garde en milieu scolaire, mais aussi conformément à la politique du Centre de services scolaire des Portages-de-l'Outaouais Contributions financières exigées des parents ou des élèves, 60-21-20 et de la procédure 60-22-40 ;

Madame Moreau mentionne également que le frais pour activités et sorties non obligatoires est appelé à disparaître éventuellement, puisque le montant des activités et sorties culturelles offert par le gouvernement a été bonifié et suffit afin de permettre de belles activités enrichissantes pour les élèves.

Cette résolution est proposée par Madame Vongsavath et approuvée à l'unanimité.

Résolution CÉ 20-21-24

9.4 Liste des cahiers 2021-2022 – Approbation

Considérant la Loi sur l'instruction publique (LIP), RLRQ, c.I-13.3 ;

Conformément à la LIP et à la Directive du ministère de l'éducation et de l'enseignement supérieur, relativement à la gratuité des services éducatifs, des manuels scolaires et du matériel didactique requis et aux contributions financières exigibles pour des services de garde en milieu scolaire, mais aussi conformément à la politique du Centre de services scolaire des Portages-de-l'Outaouais Contributions financières exigées des parents ou des élèves, 60-21-20 et de la procédure 60-22-40 ;

Cette résolution est proposée par Madame Perrier et approuvée à l'unanimité.

Résolution CÉ 20-21-25

9.5 Entrée progressive au préscolaire 2021-2022 – Approbation

Considérant la situation pandémique actuelle, il est suggéré de revenir à horaire initial, puisque celui de l’an dernier n’était pas optimal pour les élèves du préscolaire.

Madame Moreau souligne que l’horaire prévu pour l’immeuble Sainte-Marie est légèrement différent de celui prévu pour l’immeuble Notre-Dame-de-la-Joie compte tenu une moins grande clientèle et n’ayant pas besoin de faire 2 groupes (groupe A et groupe B).

Madame Moreau présente les deux horaires proposés aux membres du CÉ.

Cette résolution est proposée par Monsieur Boucher et approuvée à l’unanimité.

Résolution CÉ 20-21-26

10. Informations

10.1 Allocation des enseignants 2021-2022

Madame Moreau présente le portrait de l’allocation des enseignants pour les 2 immeubles, en date du 7 avril 2021, sous toutes réserves de la prochaine rencontre prévue à cet effet dans les prochaines semaines.

	SM	NDJ
Préscolaire	1 x 4 ans 1 x 5 ans	2 x 4 ans 3 x 5 ans
1 ^{er} cycle	011 jumelé à 021	2 x 1 ^{re} année (groupes 015, 016) 1 x 2 ^e année (groupe 025) 1 x groupe cycle (014 jumelé à 024)
2 ^e cycle	031 jumelé à 041	2 x 3 ^e année 2 x 4 ^e année
3 ^e cycle	1 x 5 ^e année 1 x 6 ^e année	1 x 5 ^e année 1 x 6 ^e année 1 x groupe cycle (056 jumelé 066)
Total	6 groupes	16 groupes

Aucune question des membres.

10.2 Travaux dans les immeubles

Madame Moreau mentionne qu’il y aura des travaux effectués au niveau de la ventilation à l’immeuble Sainte-Marie. Elle nomme également qu’il y aura des travaux au niveau de l’approvisionnement en eau, suite aux études de plomb dans l’eau. La cuisine du salon du personnel sera complètement refaite à l’immeuble Sainte-Marie.

Madame Moreau mentionne que plusieurs travaux sont à prévoir à l’immeuble Notre-Dame-de-la-Joie. Entre autre : Le système d’approvisionnement en eau, le plancher allant du local de Madame Marie-Julie jusqu’à la classe de Monsieur Stéphane pour l’instant et les autres suivront.

10.3 Comité de parents CSSPO

Madame Ménard est malheureusement absente. Aucune information pour l’instant.

10.4 Comité EHDAA CSSPO

Madame Desjardins est malheureusement absente. Aucune information pour l'instant.

10.5 OPP immeuble Sainte-Marie

Rien à ajouter pour l'instant.

10.6 OPP immeuble Notre-Dame-de-la-Joie

Madame L'Heureux demande si le BBQ de fin d'année aura lieu, sinon si les membres de l'OPP peuvent planifier autre chose. Madame Moreau mentionne qu'il lui est impossible de répondre à cette question actuellement puisque tout dépend de l'évolution de la pandémie.

11. Varia

Aucun point supplémentaire.

12. Levée de l'assemblée

La levée de l'assemblée est proposée par Monsieur David Boucher à 19h44.

Caroline Moreau
Directrice

David Boucher
Président